

FS CSA - SNA-O

## FORMATION SPÉCIALISÉE SNA OUEST

La Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration du SNA Ouest s'est réunie vendredi 19 avril 2024.

De nombreux points étaient à l'ordre du jour.

Parmi eux, celui de la restauration des ATCO en soirée et weekend sur les sites de Nantes et Rennes ; le prestataire habituel ne pouvant répondre aux besoins.

Bien qu'admettant que la solution de la délivrance de tickets restaurant serait la plus simple et la plus adaptée, l'administration n'a pas jugé opportun de chiffrer la différence de coût qu'engendrerait cette solution vis-à-vis de celles actuellement étudiées de conventionnement avec des restaurants des plateformes de Nantes et Rennes. À la demande des OS, ce chiffrage sera réalisé sous peu, ainsi que la vérification de la possibilité « réglementaire » de la solution « Tickets resto ». Beaucoup de temps perdu sur ce sujet malgré la bonne volonté du SIR-O.

En attendant, les quelques pistes de réflexion de l'administration sont les suivantes : Solution de livraison de plateaux repas (le midi pour le soir) avec le prestataire Refectory (valable pour Rennes et Nantes), conventionnement avec les restaurants de l'aérogare pour Nantes, possible conventionnement avec un restaurant proche aéroport pour Rennes. Une réflexion nationale est en cours au sein de la commission restauration du CCAS.

Concernant les différents chantiers à venir sur Nantes, la rénovation énergétique des bâtiments 3 et 4 devrait débuter à compter de juillet 2024. Une plateforme d'accueil des nouveaux équipements de climatisation sera mise en œuvre de juillet à décembre. Les travaux de terrassement et de coulage de la dalle engendreront inévitablement des nuisances sonores ; aussi bien pour les ATCO en

salle IFR que pour les personnels de bureau à proximité (subs Contrôle et Instruction notamment).

Par ailleurs le projet RénoV suit son cours. Une nouvelle échéance de mise en exploitation de la « nouvelle » vigie est envisagée au 2<sup>ème</sup> trimestre 2027 ; l'exploitation en sous-vigie se déroulant de la fin de l'été 2026 au 1<sup>er</sup> trimestre 2027.

Concernant la sûreté, le contrôle d'accès nantais sera revu et corrigé en 2024 avec une enveloppe de 200k€.

Inutile de s'attarder sur le « projet » d'amélioration du cadre de vie à Nantes, tant l'inertie et les contraintes auxquelles le projet doit faire face semblent réduire à « peau de chagrin » le gain attendu pour la QVAT des agents du siège du SNA-O.

Sans transition, un projet d'installation de 6 bornes électriques est en cours de réflexion à Nantes. Un espace dédié aux personnels (avec système de facturation du coût de rechargement) est prévu.

Enfin, et c'était attendu, l'administration est revenue sur les 2 accidents routiers successifs (endormissement) au retour de missions à Rennes qui, à eux seuls, signent les difficultés rencontrées dans le projet PRDR. Malgré un satisfecit de la part de l'administration, on ne peut que douter de la bonne prise en compte de l'aspect humain du projet ; la DO semblant renvoyer les difficultés rencontrées aux seules obligations « temporelles » de publication aéronautique. FO sera vigilant à la bonne tenue du REX promis, ainsi qu'à la mise en œuvre rigoureuse des conclusions de ce dernier.

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO !

<https://fodgac.fr/adherez-a-fo/>

